ANNÉE SCOLAIRE
2023 - 2024

FICHE AUTORISATION PARENTALE

ÉLÉMENTAIRE SEMESTRE 1

ENFANT

Nom : ..... Prénom : .....

École : ..... CP ☐ CE1 ☐ CE2 ☐ CM1 ☐ CM2 ☐

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) (nom et prénom du représentant légal) : .....

représentant(e) légal de l'enfant mentionné ci-dessus

Coordonnées téléphoniques du responsable 1 : .....

Coordonnées téléphoniques du responsable 2 : .....

- J'autorise mon enfant à pratiquer l'ensemble des activités proposées dans le cadre du centre de loisirs ;
- J'autorise le directeur du centre de loisirs à faire donner les soins médicaux ou chirurgicaux qui s'avéreraient nécessaires. En cas de problèmes de santé ou d'hospitalisation, je m'engage à me rendre disponible dans les meilleurs délais pour prendre le relais d'accompagnement de mon enfant ;
- En cas d'empêchement, j'autorise les personnes suivantes à prendre en charge mon enfant :

Nom et prénom : .....

Téléphone : ..... **Lien de parenté :** .....

Nom et prénom : .....

Téléphone : ..... **Lien de parenté :** .....

J'autorise mon enfant à partir seul :			
Après l'école	Études 18h	Oui ☐	
	Ateliers sportifs 18h	Oui ☐	
	Ateliers 18h15	Oui ☐	
	Espace loisirs	Oui ☐	Horaire :
Le mercredi	☐ 13h15*	16h30 ☐	
	*sous réserve d'avoir complété le formulaire prévu à cet effet, la journée restant facturée dans sa totalité. Le formulaire d'autorisation de sortie le mercredi est disponible en téléchargement sur nanterre.fr	17h ☐	
		17h30 ☐	
		18h ☐	
		18h30 ☐	

La direction de l'information et de la communication et la direction de l'action éducative réalisent des photographies et des vidéos pendant le fonctionnement des centres. Celles-ci peuvent être utilisées pour tout usage de communication municipale : Nanterre info, plaquettes de présentation des séjours, site de la ville, Lettre de la rentrée...

J'autorise la municipalité à publier les photos sur lesquelles peut apparaître mon enfant :

OUI ☐ NON ☐

Vos données à caractère personnel font l'objet d'un traitement dont le responsable est le maire de Nanterre.
La collecte de ces données est obligatoire, et permet au centre de loisirs d'assurer la sécurité sanitaire de votre enfant. Les destinataires de ces données sont les directeurs et directeurs adjoints des accueils de loisirs. Les données collectées sont conservées pendant l'année scolaire, puis sont détruites.
Vous pouvez accéder aux données et obtenir copie des données vous concernant, vous opposer au traitement de ces données, les faire rectifier ou les faire effacer. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de ces données et à leur portabilité. Pour exercer ces droits, vous pouvez adresser votre demande à la déléguée à la protection des données (DPO) de la Mairie de Nanterre par voie électronique à l'adresse DPO@mairie-nanterre.fr, ou par courrier postal (Mairie de Nanterre / À l'attention de la déléguée à la protection des données / 88 rue du 8 mai 1945 / 92000 NANTERRE). Toute demande doit être accompagnée d'un justificatif de votre identité. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL en ligne ou par voie postale.

MAIRIE DE NANTERRE